

4. Pourquoi ce poisson n'a-t-il pas été vendu aux plus haut enchérisseurs et pourquoi le produit de la vente n'a-t-il pas été versé au Receveur général du Canada?

5. Si ce poisson ne pouvait pas être vendu, pourquoi n'a-t-il pas été rapporté au Canada dans des steamers à compartiments frigorifiques et distribué gratuitement aux habitants du Canada?

* M. Mowat—Mardi prochain—QUESTION—

1. L'importation des dérivés d'opium et de cocaïne au Canada a-t-elle été normale pendant les quatre dernières années?

2. Est-il vrai que pour les quatre exercices financiers terminés le 31 mars 1915, et les quatre exercices terminés le 31 mars 1919, les chiffres suivants sont approximativement exacts?

IMPORTATIONS.

	Quantité.		Somme.	
	1915 oz.	1919 oz.	1915 \$	1919 \$
Cocaïne.	1,361	29,470	2,224	227,040
Morphine	7,181	125,317	15,602	640,304
Opium brut.	21,818	63,898	105,566	823,512
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	30,360	218,685	123,792	1,690,865

3. Si ces chiffres ne sont pas approximativement exacts, quels sont les vrais chiffres?

M. Mackie (Edmonton)—Mardi prochain—QUESTION—

1. Le parlement avait-il l'intention, en adoptant la résolution touchant les titres d'honneur et les distinctions honorifiques, de contremander toutes les recommandations qui avaient été faites avant son adoption, au sujet des officiers faisant du service au Canada?

2. Depuis l'adoption de la résolution par le Parlement, des titres d'honneurs et des distinctions honorifiques n'ont-ils pas été conférés à des Canadiens, sur recommandation des autorités d'outre-mer?

3. Est-il vrai que la résolution du Parlement a donné comme résultat que les services d'aucun officier qui pendant toute la guerre avait fait du service au Canada avec honneur n'ont été reconnus?

* M. Tobin—Mardi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous papiers, correspondances, plans, tableaux, brouillons de classement, ou de tous autres documents touchant la "reclassification" des employés permanents de tous les grades de la Chambre des Communes de tous les grades, qui ont été envoyés par un fonctionnaire quelconque de la Chambre des Communes à la Commission du Service civil ou aux experts engagés par la Commission pour faire le nouveau classement du service administratif du Canada.

Le ministre des Chemins de fer et Canaux—Mardi prochain—La Chambre en comité sur les résolutions suivantes:—

Attendu, que le capital social actuel de la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada comporte ce qui suit:—

Capital garanti de quatre pour cent (4%)	£12,500,000
Premier capital préféré de cinq pour cent (5%)	3,420,000
Second capital préféré de cinq pour cent (5%)	2,530,000
Troisième capital préféré de quatre pour cent (4%)	7,168,055
Capital commun,	23,955,437

£49,573,492